

Les entretiens d'AGEN – 18 avril 2009  
**j'éco-construis ma ville**

# **Le lotissement communal du Fort des Rousses (Jura)**



# Localisation



# Ambiance urbaine/Typologies architecturales



# Le site à pied



- **Un terrain communal disponible à deux pas du centre bourg**
  - Deux hectares en secteur UB
  - Relié par cheminements piétons au centre bourg
- **Une demande en logements supérieure à l'offre**
  - Peu de turn-over dans le parc existant
  - Forte offre en résidentiel touristique (station été/hiver, proximité Suisse)
- **Une préférence affichée pour l'habitat individuel**
  - La primat de la villa/la recherche de terrain à bâtir/les lotissements ...
  - ... pour un produit qui ne répond au mieux qu'à 50 % de la demande ...
  - ... découlant d'une grande diversité de situations : décohabitants, jeunes ménages, familles monoparentales, personnes âgées...
- **Une volonté communale de promouvoir un urbanisme raisonné**
  - Réflexions, visites de sites (Miribel-Lanchâtre, Voralberg ...)
  - Réponse à l'appel à projets « lotissements pilotes » lancé en 2006 par le PNR du Haut Jura, assisté par la DDEA et le CAUE 39

# Les séquences du projet

## ■ Avant Projet (Novembre 2006 > Février 2007)

- Consultation pour désigner une équipe de projet à partir d'une somme de cahier des charges
- Comité de pilotage (Elus et techniciens)
- Diagnostic/Scénarios/AVP

## ■ Présentation publique (Mars 2007)

- Appréciation contrasté du projet présenté
- Ouverture d'une liste de postulants

## ■ Ateliers de concertation (Juin 2007 > Janvier 2008)

- Huit ateliers pour développer une gouvernance active
- Finalisation du projet, choix architecturaux et constructifs

## ■ Mission d'architecte conseil (Janvier 2009 > en cours)

- Assistance à la programmation/Poursuite des ateliers de concertation (en cours)
- Cahier de recommandations architecturales et constructives (Juin 2009)
- Suivi et visa des Permis de Construire (à partir de fin 2009)

## ■ Dossier de Permis d'Aménager (Mars 2009)

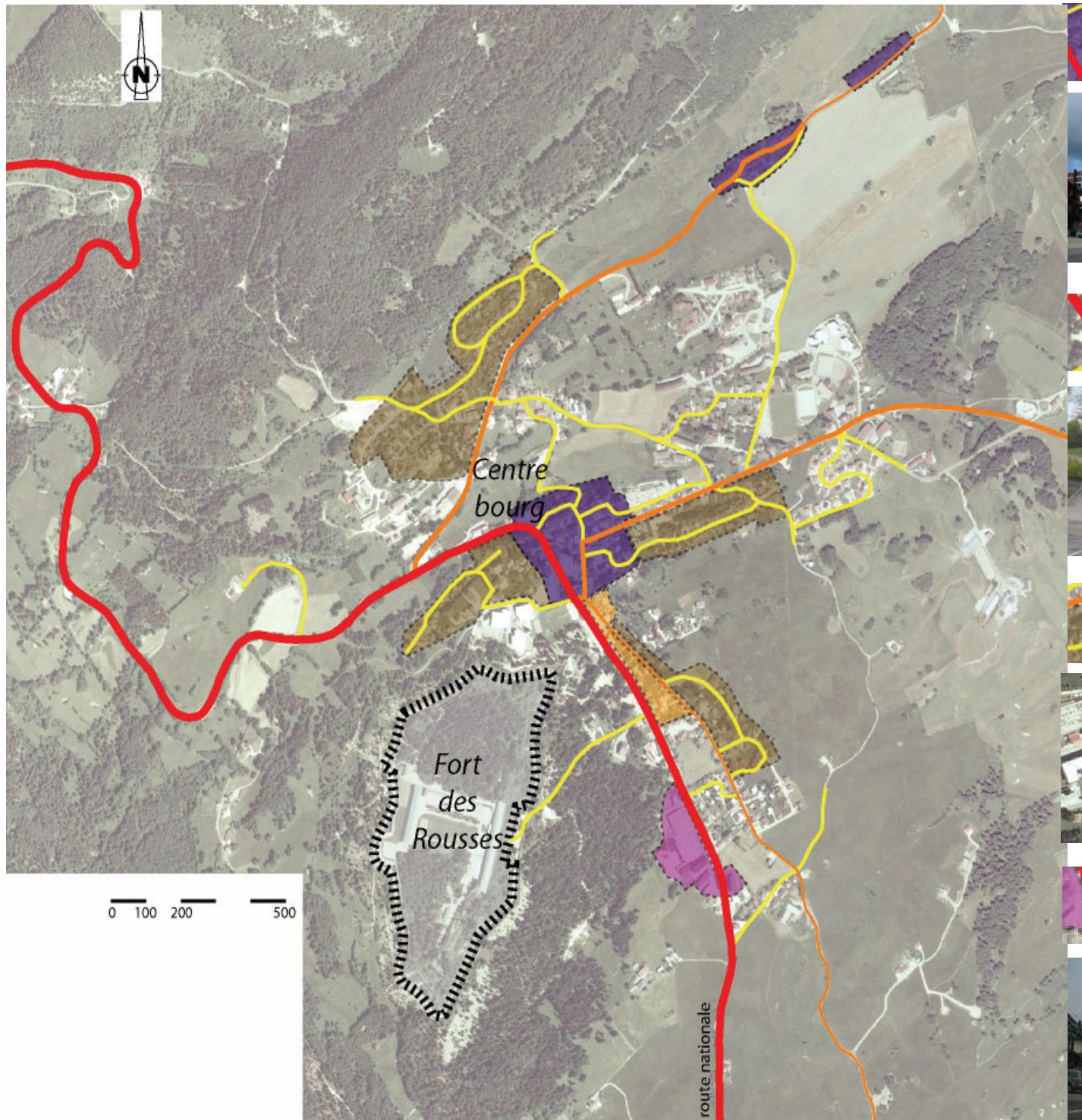
- Elaboration du dossier technique et administratif
- Présentation aux services instructeurs DDEA Saint Claude

# Synthèse des cahiers des charges de l'étude

- **Commune des Rousses – Cahier des charges Lotissement du Fort**
  - Intégration dans le paysage
  - Lien au bourg privilégiant les modes doux
  - Qualité de vie et confort des résidents
  - Valorisation des caractéristiques naturelles du site
  - Concertation autour du projet (Comité de pilotage / information au public, association acquéreurs ...)
  - **Données programmatiques initiales : 8 à 12 logts individuels isolés / 12 logts en bande**
- **CAUE 39 - Principes d'aménagement**
  - Préservation lisière arborée
  - Prise de distance vis-à-vis du fort
  - Préservation de "micro paysages" d'intérêt particulier
  - Continuité des cheminements, notamment GR et piste de ski de fond, dans leur contexte paysagé
- **AJENA - L'énergie dans la conception d'un aménagement public d'habitation**
  - Compacité de la forme urbaine et des bâtiments > solutions collectives de chauffage
  - Gains solaires passifs des façades en hiver et intersaisons
  - Exposition et rendements des capteurs solaires actifs
  - Éclairage naturel/Droit au soleil
- **B3G2 - Étude de sol**
  - Faiblesse du couvert de terre végétale (0/10 cm pour 40 % des sondages, 0/30 cm pour 85 %)
  - Présence d'un substratum calcaire à faible profondeur nécessitant l'emploi de moyen de terrassement puissant (brise roche notamment)
  - Des valeurs de perméabilité faibles voire très faible ne favorisant pas l'infiltration des EP

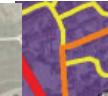
# Typologie du territoire urbain

# Diagnostic



## Formes urbaines patrimoniales

Centre bourg, hameaux en bande : typologies et modes constructifs caractéristiques



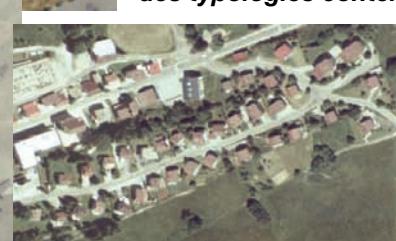
## Les faubourgs

Extension du centre bourg le long de la RN, diversité de fonctions, mise à distance de la voie



## Habitat résidentiel en bande

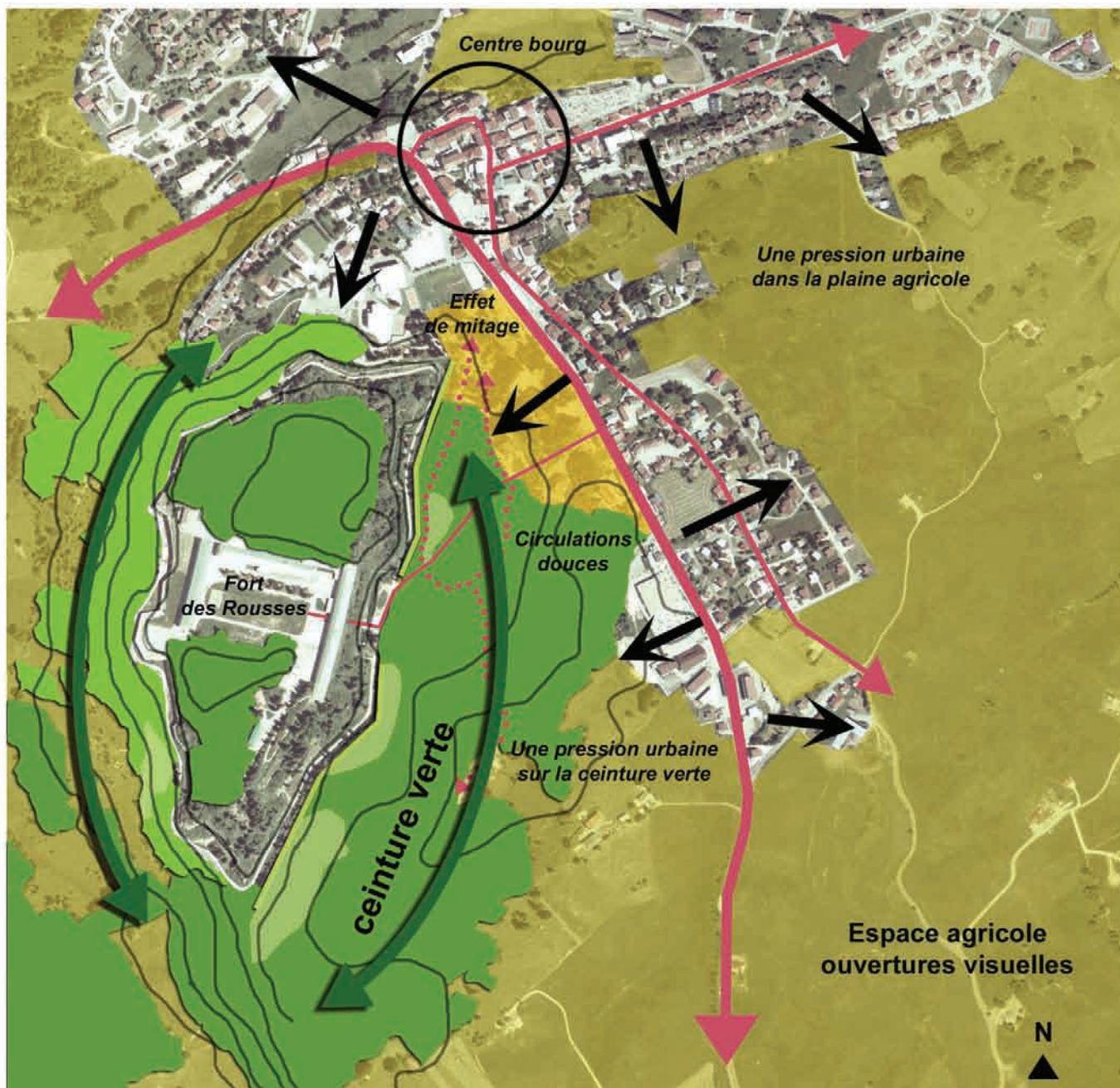
Prolongement de la forme initiale, déclinée sur des typologies contemporaines d'habitat



## Zone d'activités

Entrée Sud des Rousses, image décalée par rapport au territoire





Le fort des Rousses s'impose par sa topographie élevée et par la ceinture boisée qui l'entoure.  
Cet effet est accentué par le contexte agricole alentour.

Un effet de mitage est visible le long de la nationale et diminue l'effet de rempart vert au pied du fort.

#### Enjeux à l'échelle de la commune :

- Préserver la ceinture verte qui donne une assise au fort,
- Préserver les continuités piétonnes Nord Sud,
- Intégrer les nouvelles constructions en préservant des lignes boisées Nord Sud.

#### Espace agricole ouvert

Espace largement ouvert mettant en valeur le fort et ses boisements alentours

#### Zone de boisement dense

constituant une ceinture verte à l'Est du fort  
Elément de mise en valeur du fort  
Composante paysagère forte à l'échelle de la commune

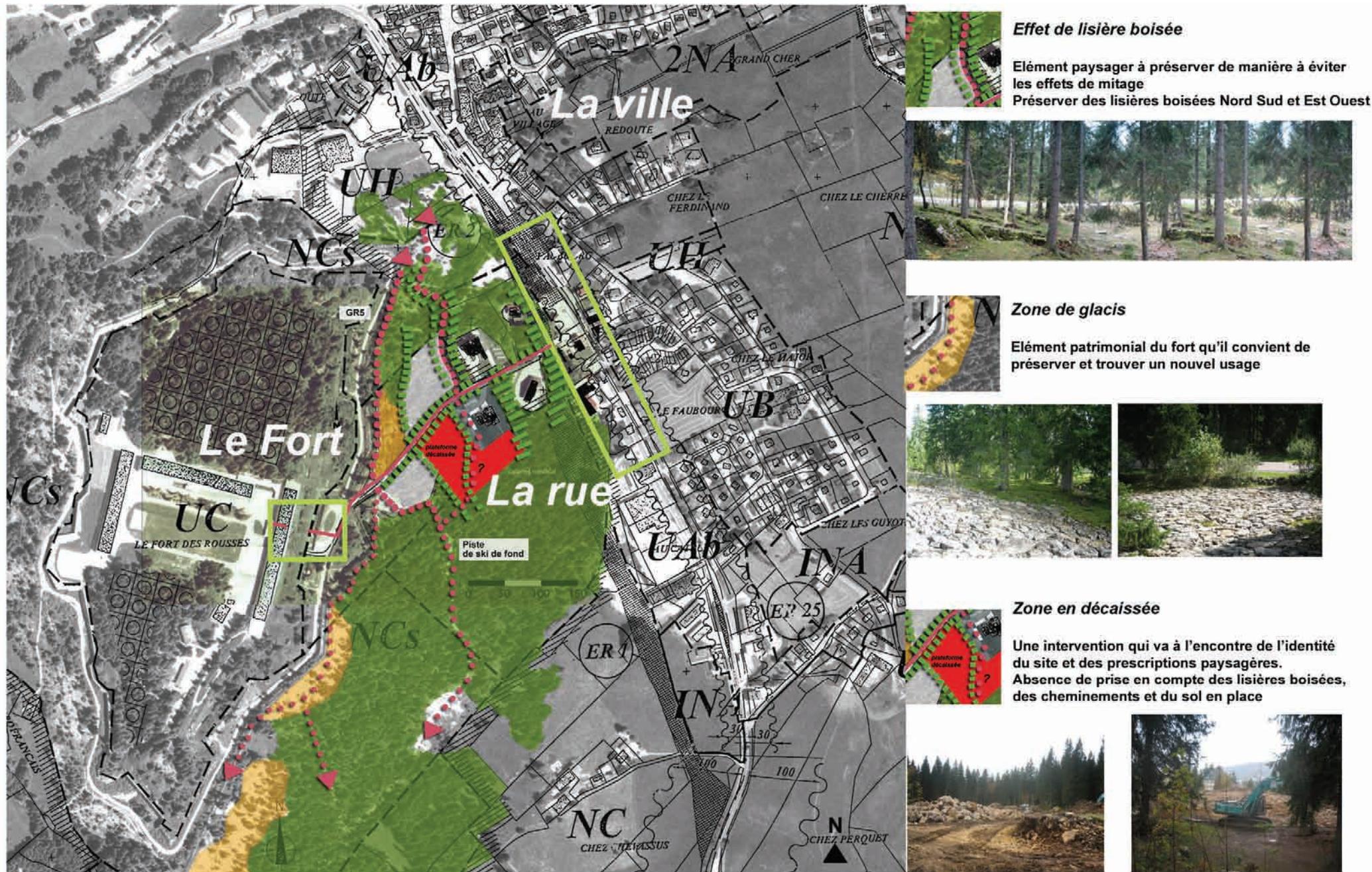
#### Zone de boisement épars

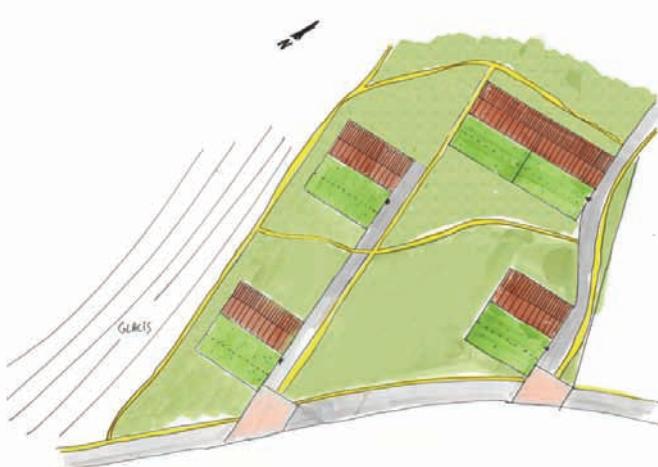
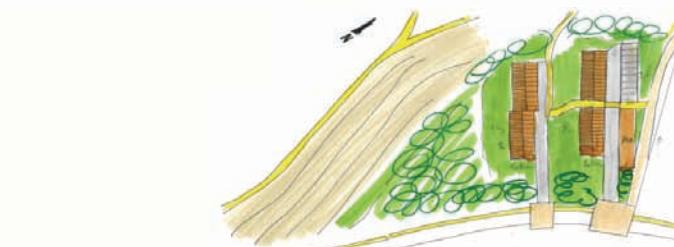
constituant une ceinture verte à l'Ouest du fort  
Elément de mise en valeur du fort  
Composante paysagère forte à l'échelle de la commune

#### Effet de mitage urbain

Une pression urbaine :  

- dans la plaine agricole,
- le long de la RN , dans les zones boisées entourant le fort





### La route du Fort

- utiliser la route existante comme desserte du secteur
- protéger les habitations du trafic de transit vers le Fort par un premier plan sur la rue

### Les clairières

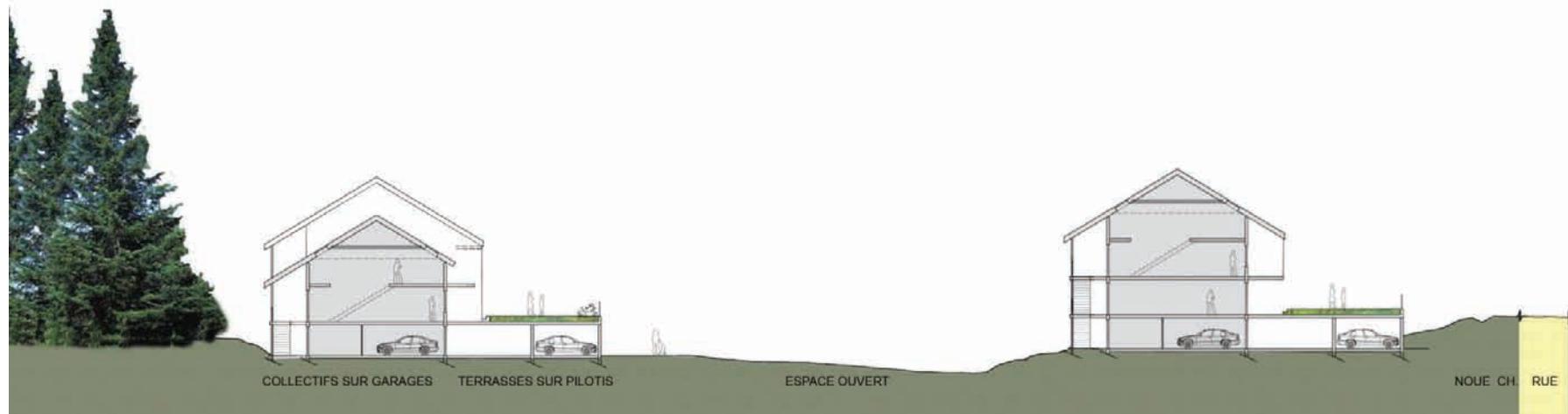
- maintenir une lisère boisée sur la rue et organiser le bâti dans des emprises dégagées dans la masse végétale
- mettre à distance les habitations des nuisances de la route

### Le glacis du Fort

- un élément patrimonial intangible, aujourd'hui en reforestation devient la ligne de force structurante de l'aménagement
- Consacrer exclusivement la parcelle Nord à l'urbanisation/ Maintenir en l'état la forêt au Sud
- Ouvrir une clairière significative pour lui donner des usages partagés

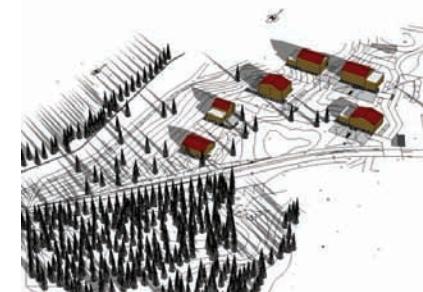
## Fragilité du biotope

- optimiser les emprises bâties
- se poser "sur la pointe des pieds"



## Ensoleillement, lumière et vues

- trouver la bonne distance aux fronts boisés
- garantir des apports solaires équitables

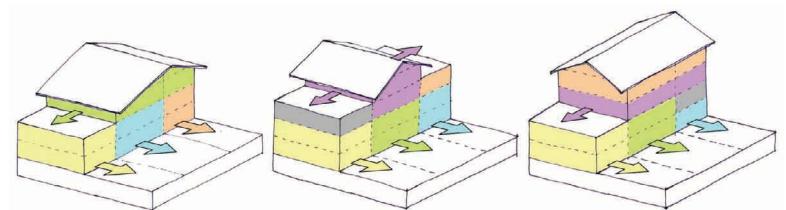


## Forme urbaine et architecturale

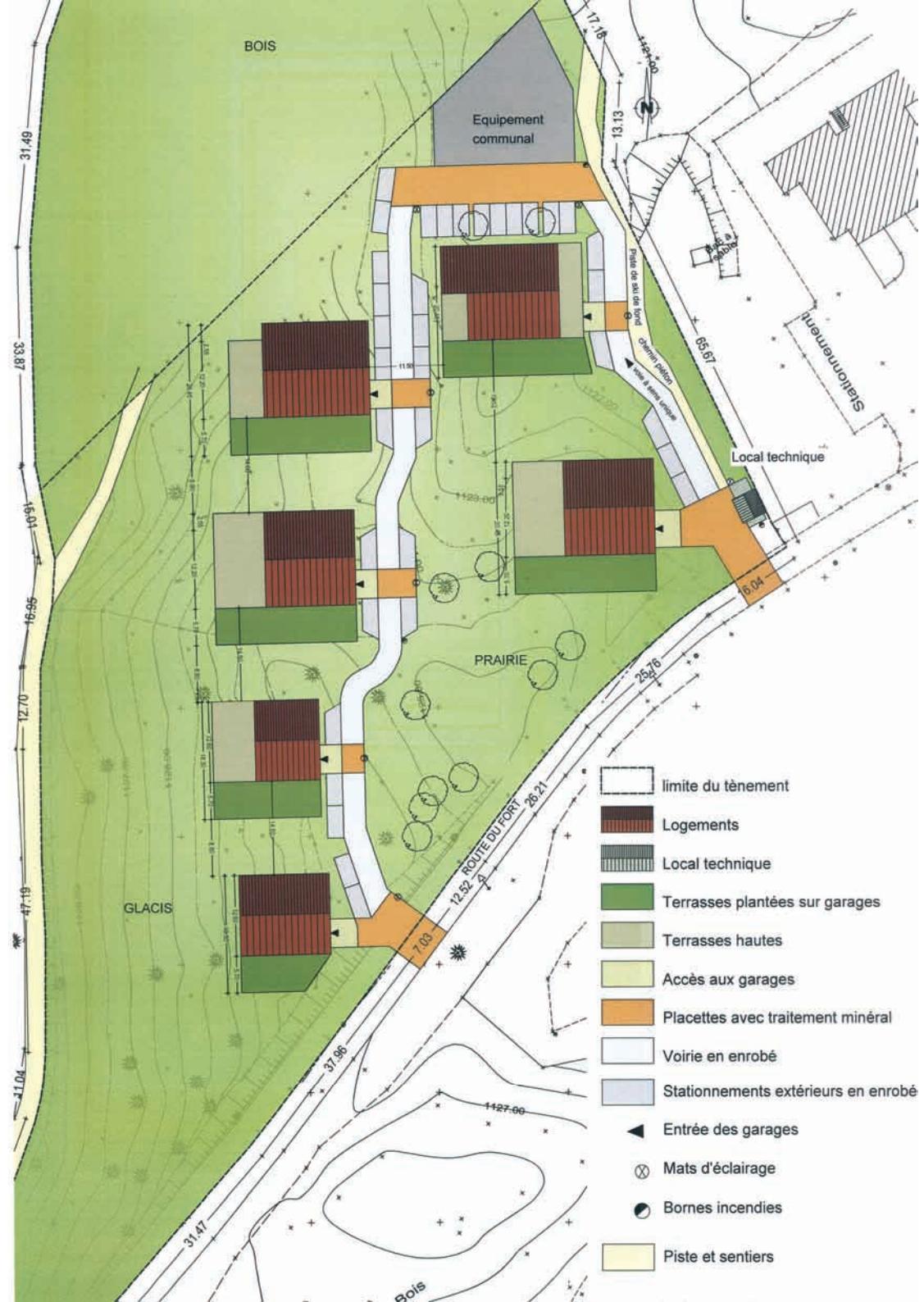
- privilégier la compacité et la cohérence
- répondre à la demande en logements
- par des solutions collectivement et durablement soutenables
- articuler usages individuels et usages collectifs

## Implication des habitants

- appropriation des objectifs et de la démarche du projet
- participation active à l'acte de construire



# Plan de composition



## Principes

Voie de desserte en bouclage  
 à faible largeur (3,50)  
 Placettes pour marquer les entrées  
 Privatisation réduites aux  
 assiettes d'implantation  
 Orientation Nord/Sud du bâti  
 Terrasses au Sud sur garages  
 Bâtiment en bord de voirie  
 Equipement public au Nord

## Évaluation du nombre de logements

	Nombres de logements	SHON en m <sup>2</sup>	Elévation
Bâtiment A	4 à 5	420 à 525	R + 2 + C
Bâtiment B	5 à 6	525 à 630	R + 2 + C
Bâtiment C	5 à 6	525 à 630	R + 2 + C
Bâtiment D	5 à 6	525 à 630	R + 2 + C
Bâtiment E	3 à 4	315 à 420	R + 1 + C
Bâtiment F	2	210	R + C
<b>TOTAL</b>	<b>24 à 29</b>	<b>2 520 à 3 045</b>	

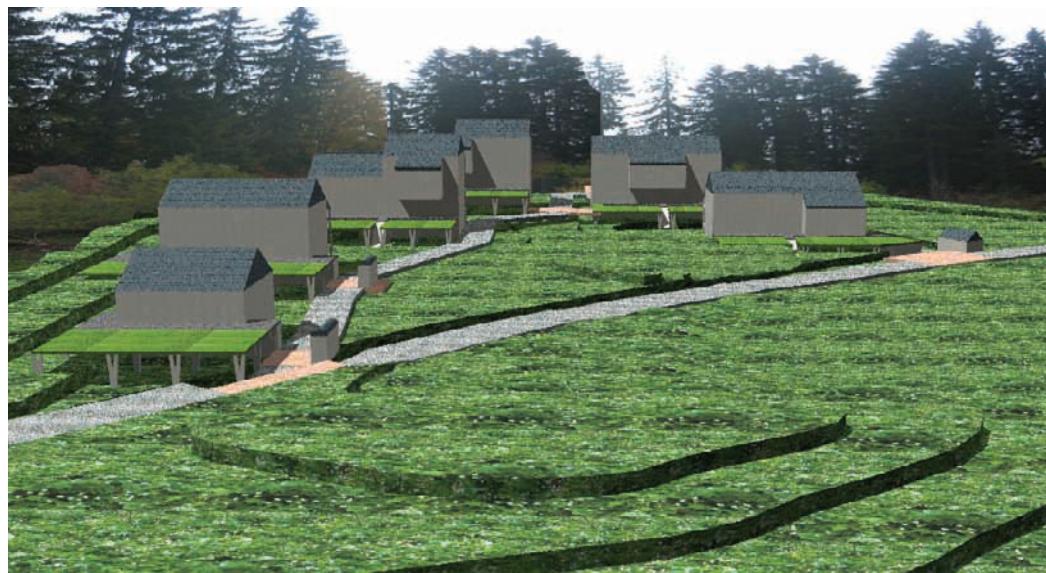
# Insertion urbaine



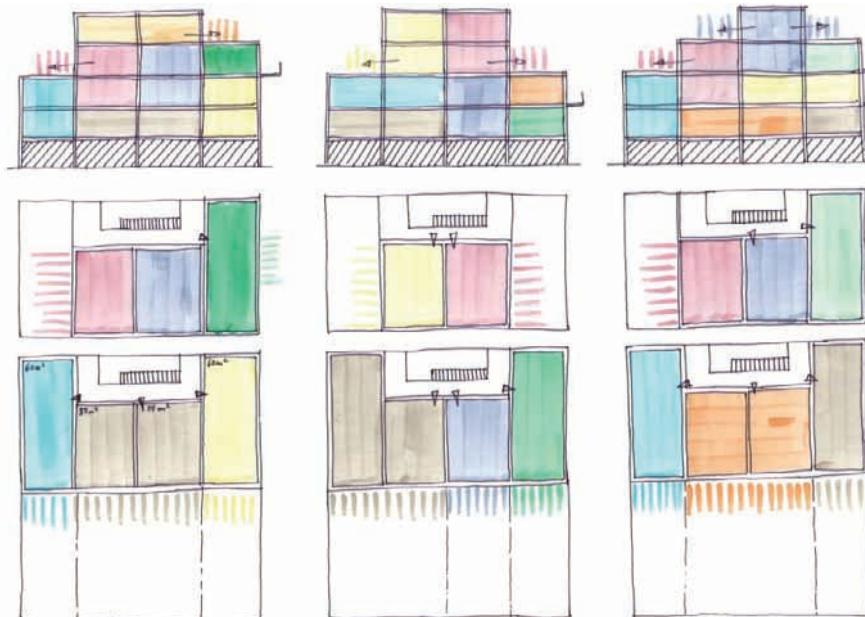
AVP



# Maquette d'étude



Commune de Les Rousses  
**Étude d'aménagement du secteur du fort des Rousses**  
**Atelier public 2**  
**le 10 juillet 2007**



## Atelier public du 10 Juillet 2007

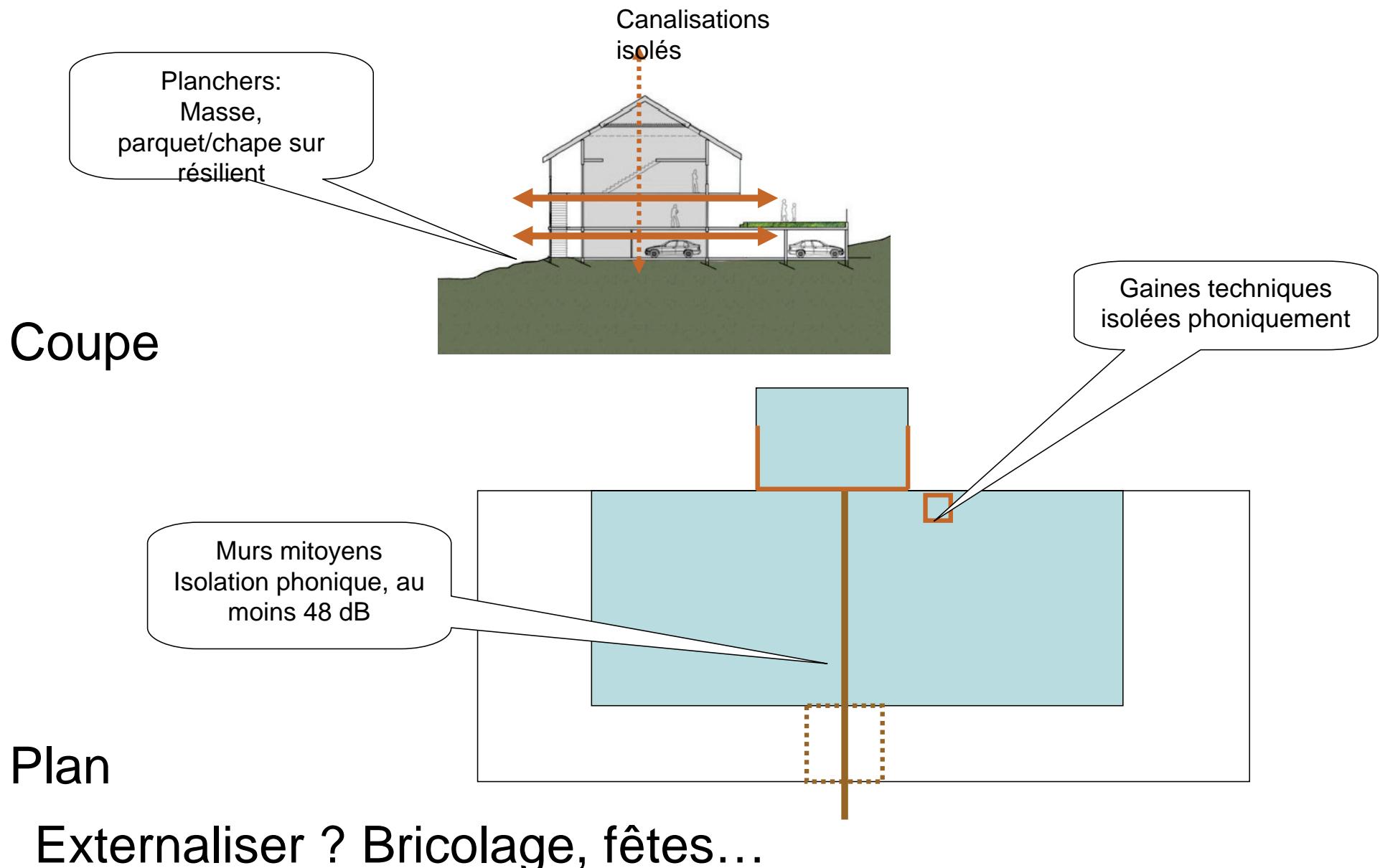
- Tour de table
- Validation du CR de l'Atelier 1
- Point sur l'avancement du projet
- Planning prévisionnel

# Combinatoire E

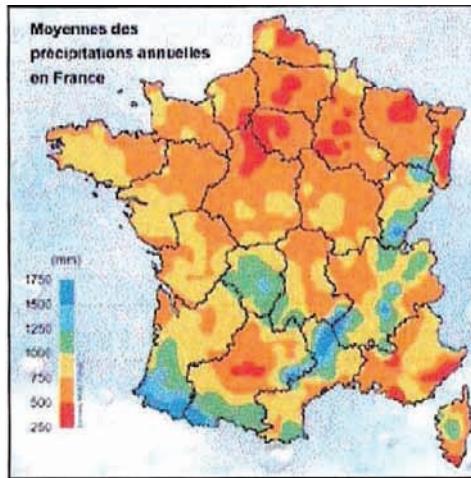
## Adaptabilité Plan Masse/ Projets individuels



# Intimité acoustique, dispositifs



# Récupération EP: dispositifs

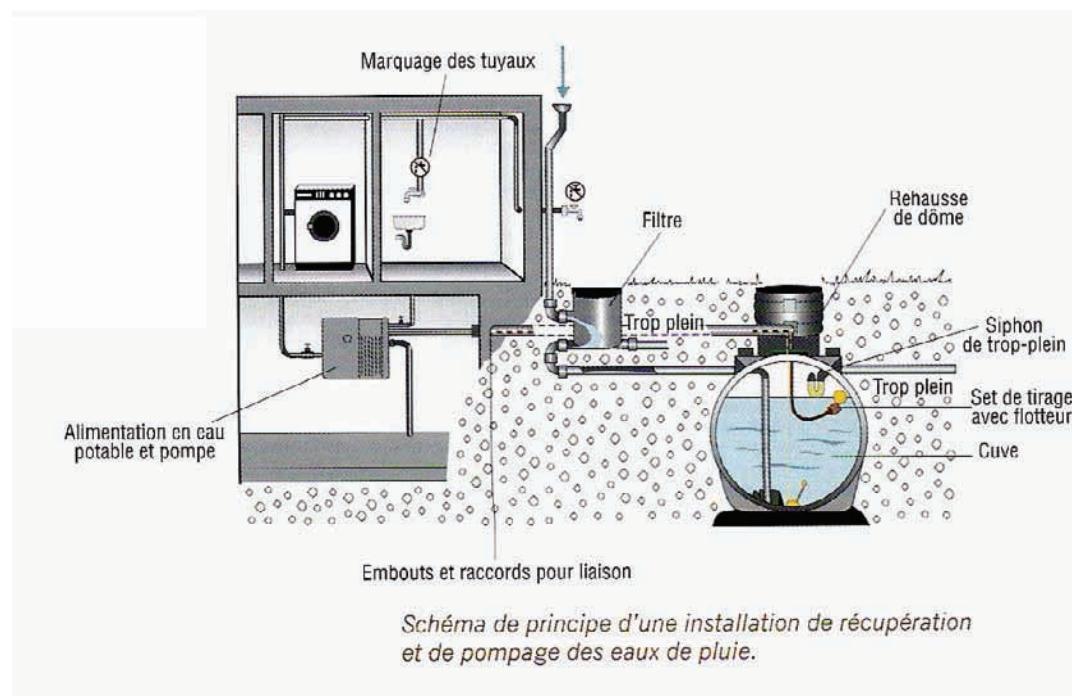
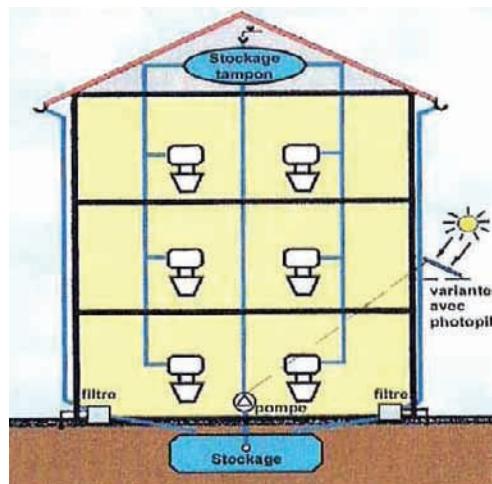


**Récolte:** Exemple:  $1\ 500 \text{ m}^2 \times 0,8 \times 1\ 000 \text{ mm} = 1\ 200 \text{ m}^3/\text{an}$

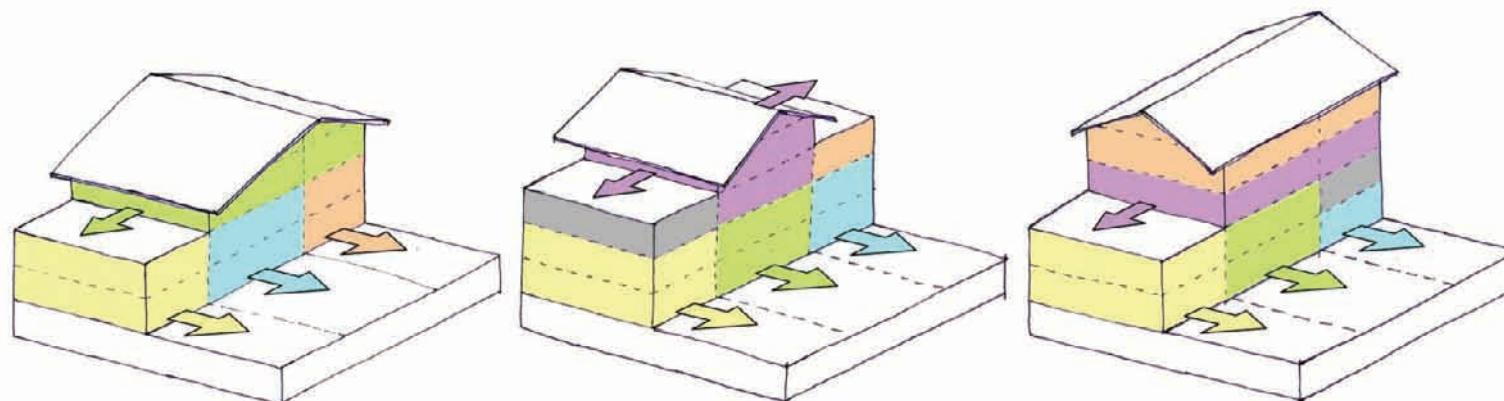
(Surface toits x facteur ruissellement x pluviométrie)

**Besoins:** Exemple:  $25 \times 50\text{l}/\text{j} = 1500\text{l}/\text{j} = 550 \text{ m}^3/\text{an}$

**Stockage:** Exemple: Autonomie 3 sem =  $31,5\text{m}^3$ , 6 sem. =  $63 \text{ m}^3$



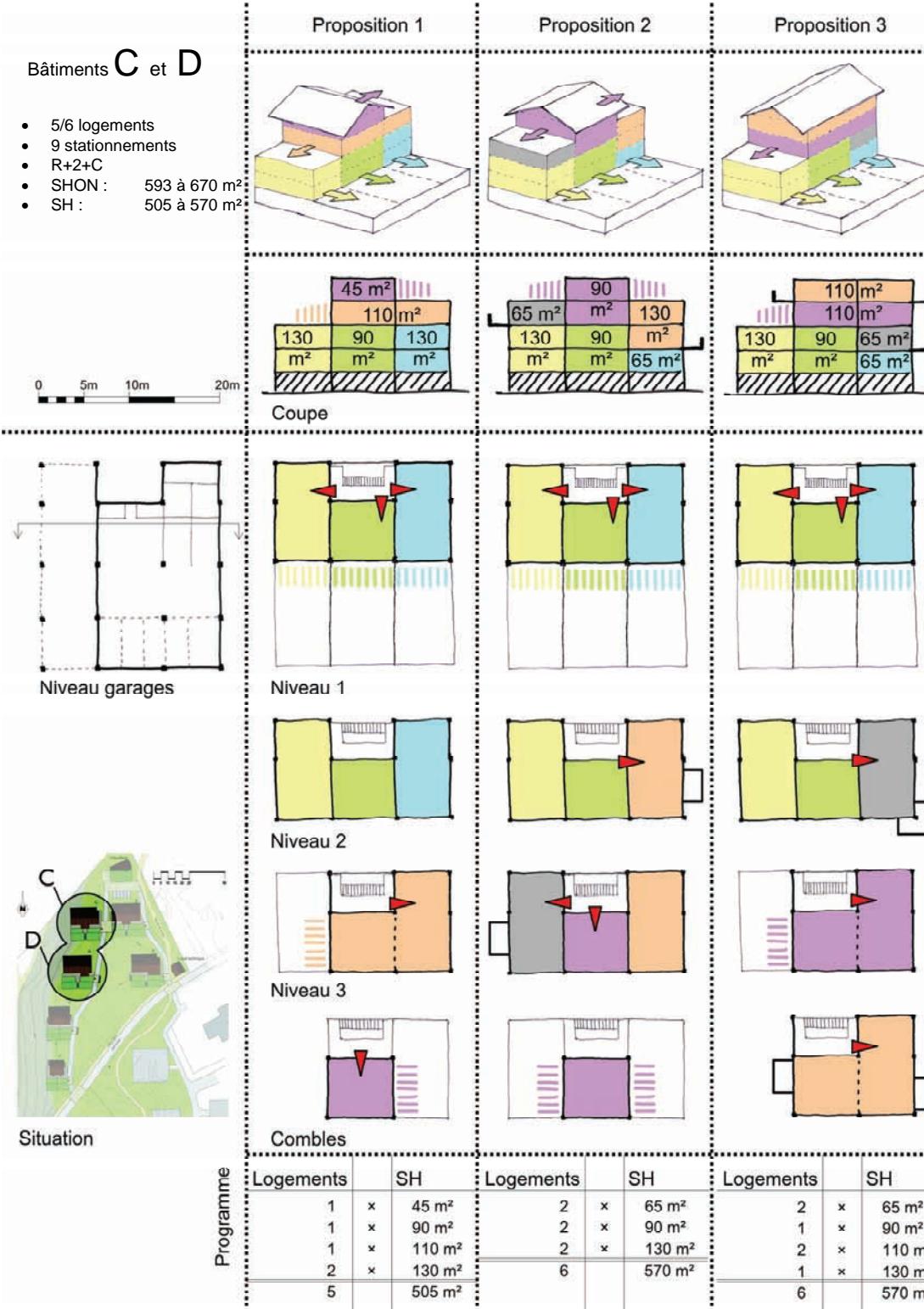
Commune de Les Rousses  
**Étude d'aménagement du secteur du fort des Rousses**  
**Atelier public 3**  
**le 11 septembre 2007**



# Combinatoire C/D

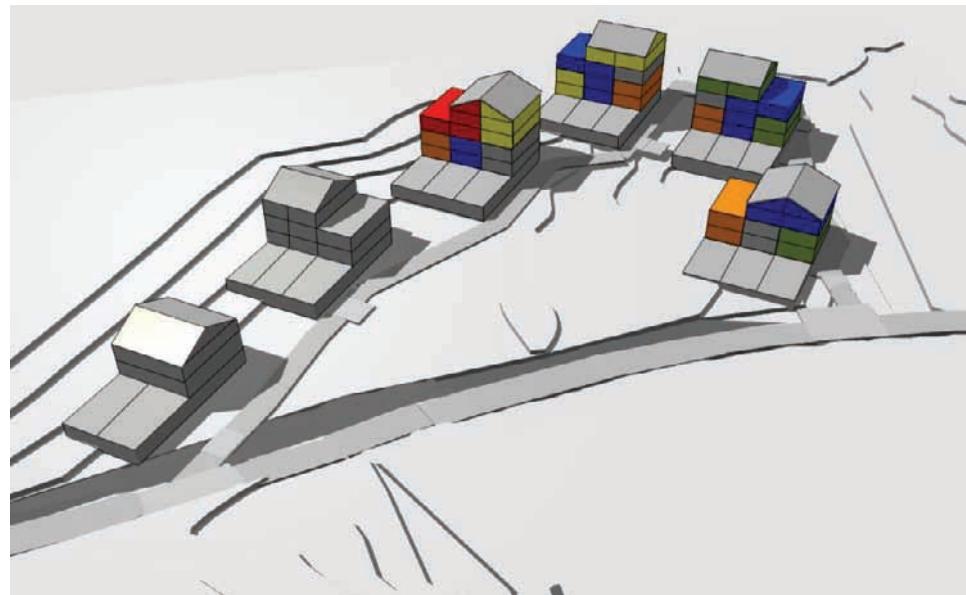
Atelier public du 11 septembre 2007

## Adaptabilité Plan Masse/ Projets individuels



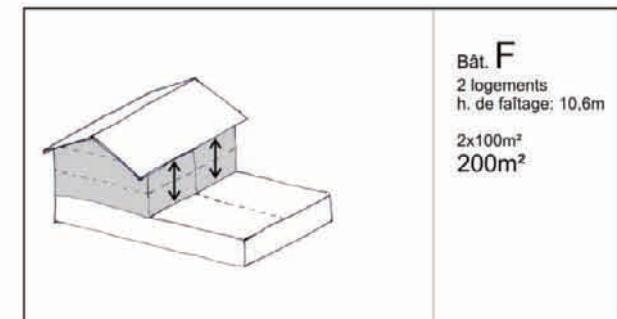
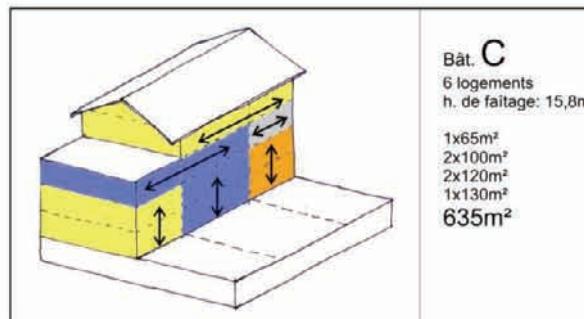
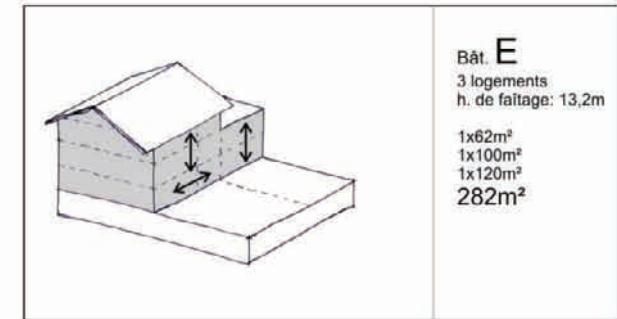
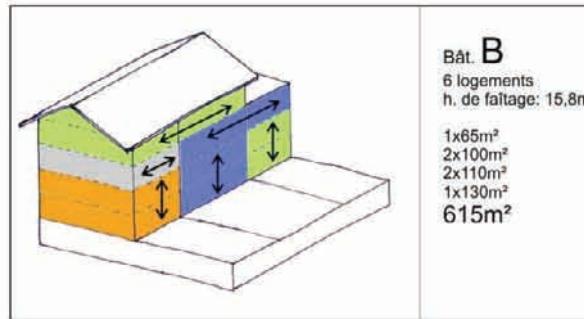
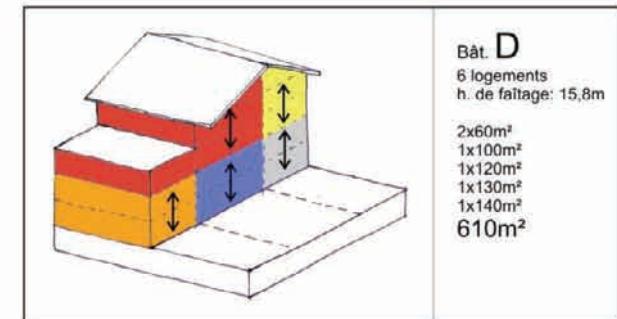
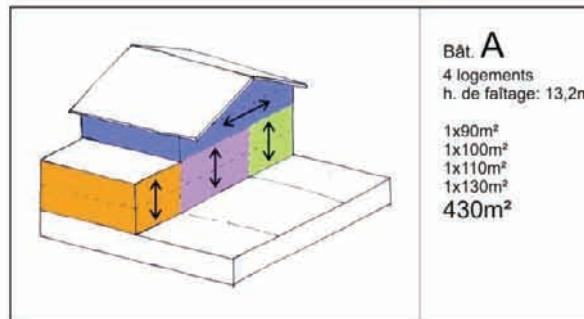
Commune de Les Rousses  
**Étude d'aménagement du secteur du fort des Rousses**

**Atelier public 4  
le 4 octobre 2007**



# Atelier public du 4 octobre 2007

## •Retours questionnaire habitants



Surfaces en m<sup>2</sup>

80-90	100
-------	-----

110	120
-----	-----

130	140
-----	-----

Appartements non attribués



**27 LOGEMENTS**  
**2772 m<sup>2</sup>**

Commune de Les Rousses  
**Étude d'aménagement du secteur du fort des Rousses**

**Atelier public 5  
le 30 octobre 2007**



# Régularité/Diversité



TOUTES PHOTOS: PHILIPPE RUMEL

## Toiture et terrasse

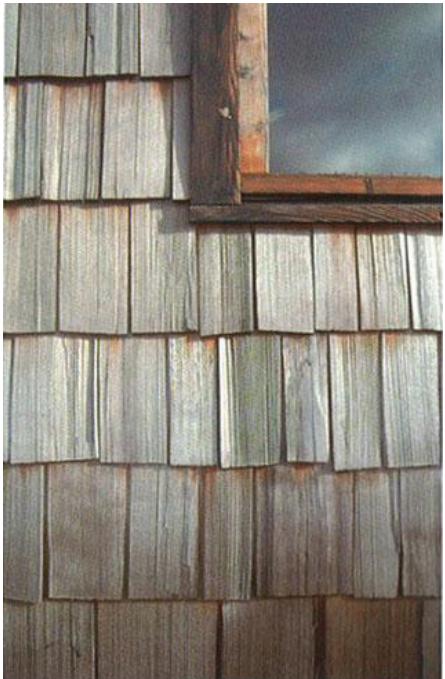


# Systèmes constructifs

- Elément de construction 100% bois
- Panneau multicouches croisées
- Solide | Dense | Indeformable
- Surfaces lisses | Sans joints | étanche à l'air et à l'humidité



## Vêtures



## Traditionnel/Contemporain 3



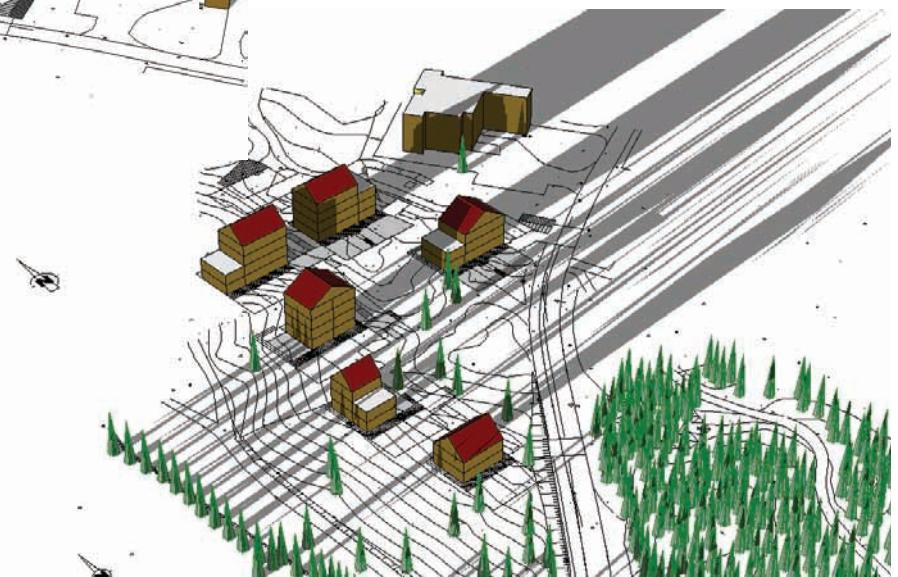
7:00



12:00



18:15

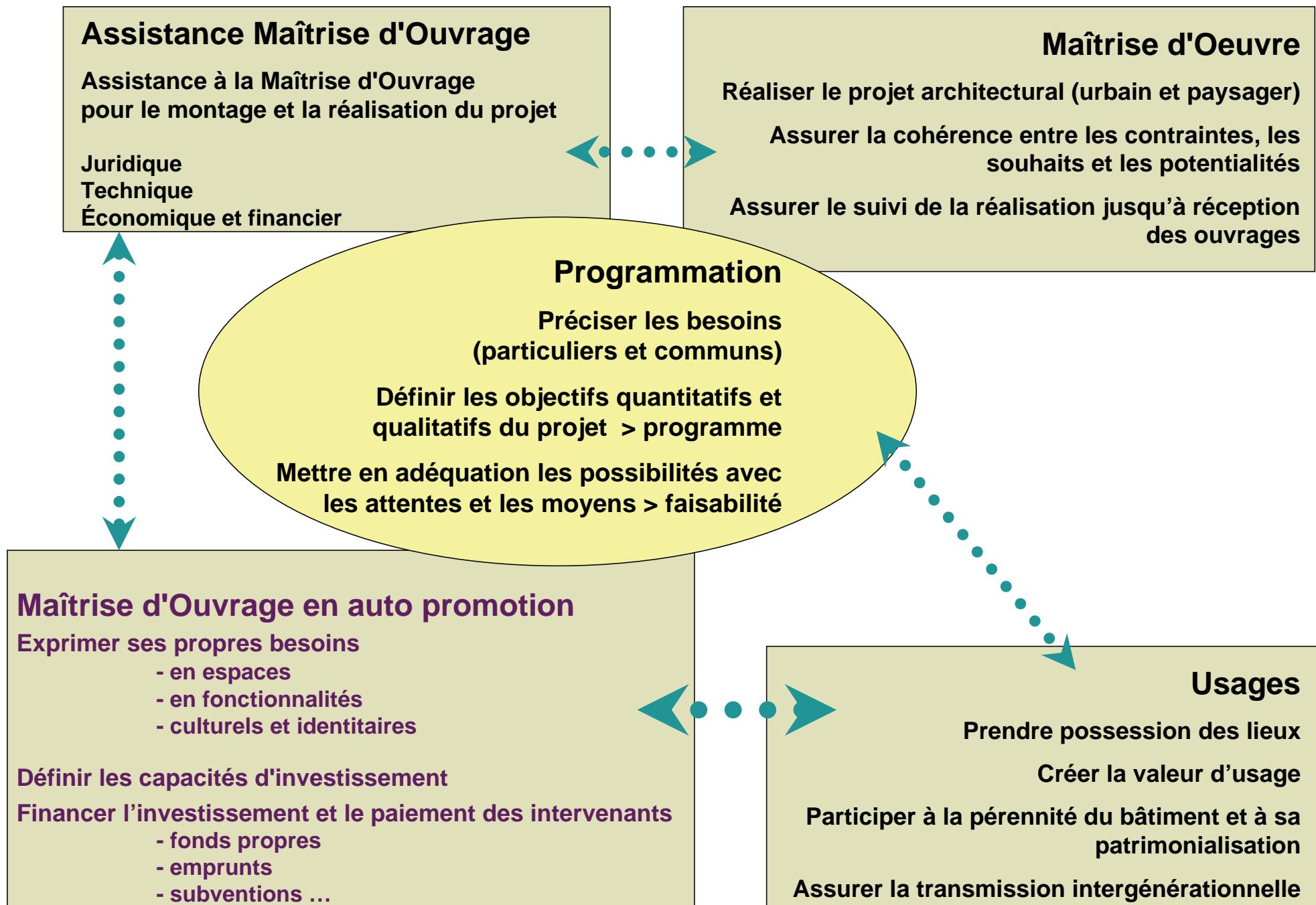


le 15 mars

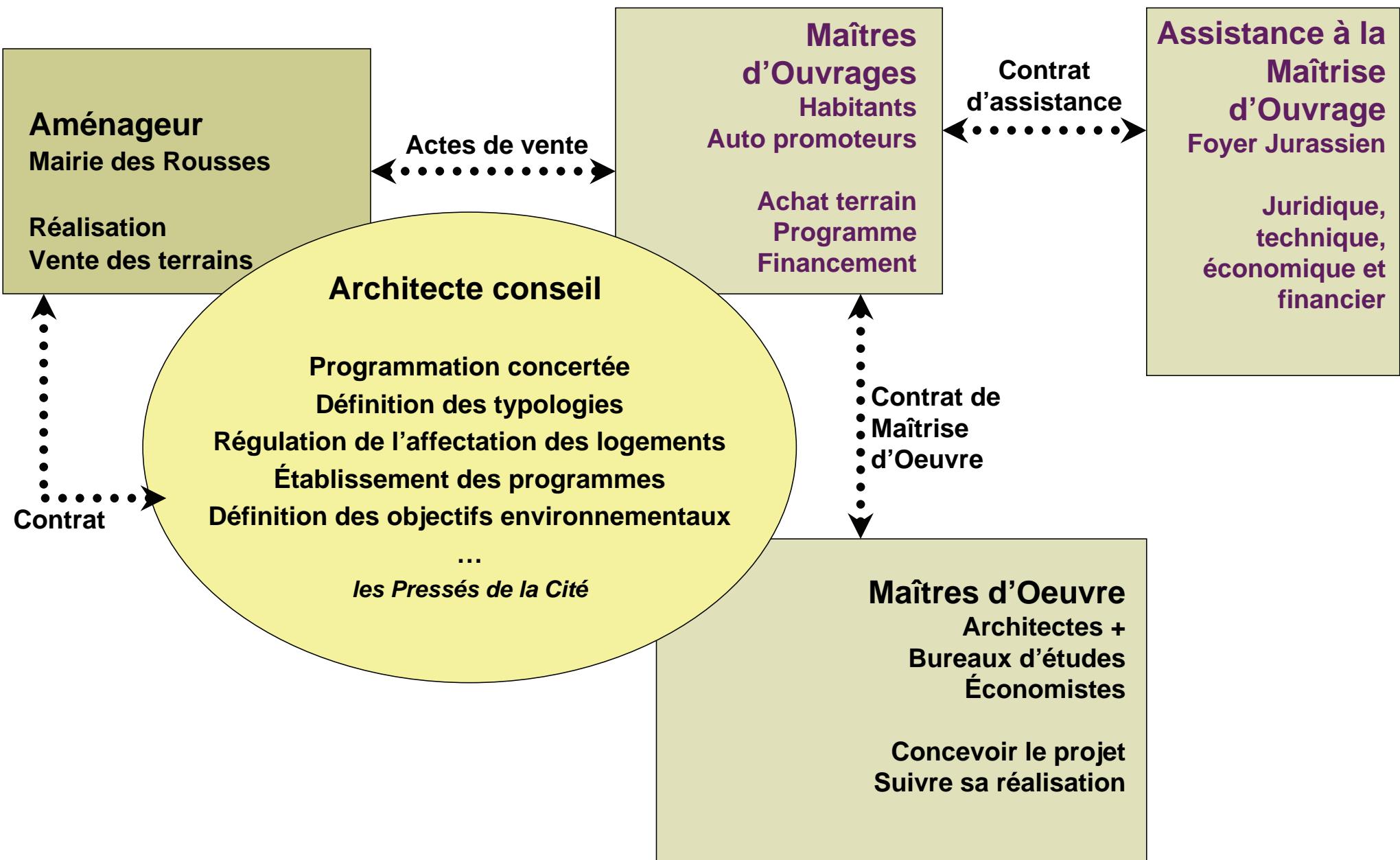
## Atelier public du 31 janvier 2008

# Plan des espaces extérieurs du lotissement





# Les acteurs du projet des Rousses



Charge foncière	Coût de la construction	Honoraires	Coûts commerciaux	Assurances
Achat du terrain	Fournitures (matériaux, Systèmes, équipements)	Géomètre, Géotechnicien	Portage financier	Dommage ouvrage
Viabilisation			Frais de commercialisation	Responsabilités civile et professionnelle
Frais de commercialisation	Main d'œuvre	Maîtrise d'œuvre • Architecte • Bureaux d'études	Frais d'enregistrement	Couverture des risques financiers
Frais financiers	Énergie	Bureau de Contrôles Techniques	Marges Bénéficiaires	...
Frais d'enregistrement	Amortissement du matériel	Coordinateur SPS (Sécurité et Protection de la Santé)		
...	...	...		
	Dépend des caractéristiques du projet et de la conjoncture	Négociation calée sur montant des travaux et complexité	Réduits dans ce cas car il s'agit d'une opération non commerciale	
	Précisé par le Maître d'Œuvre au stade de l'Avant Projet Détailé			
En cours d'estimation				



Commune de Les Rousses  
Lotissement communal du fort des Rousses

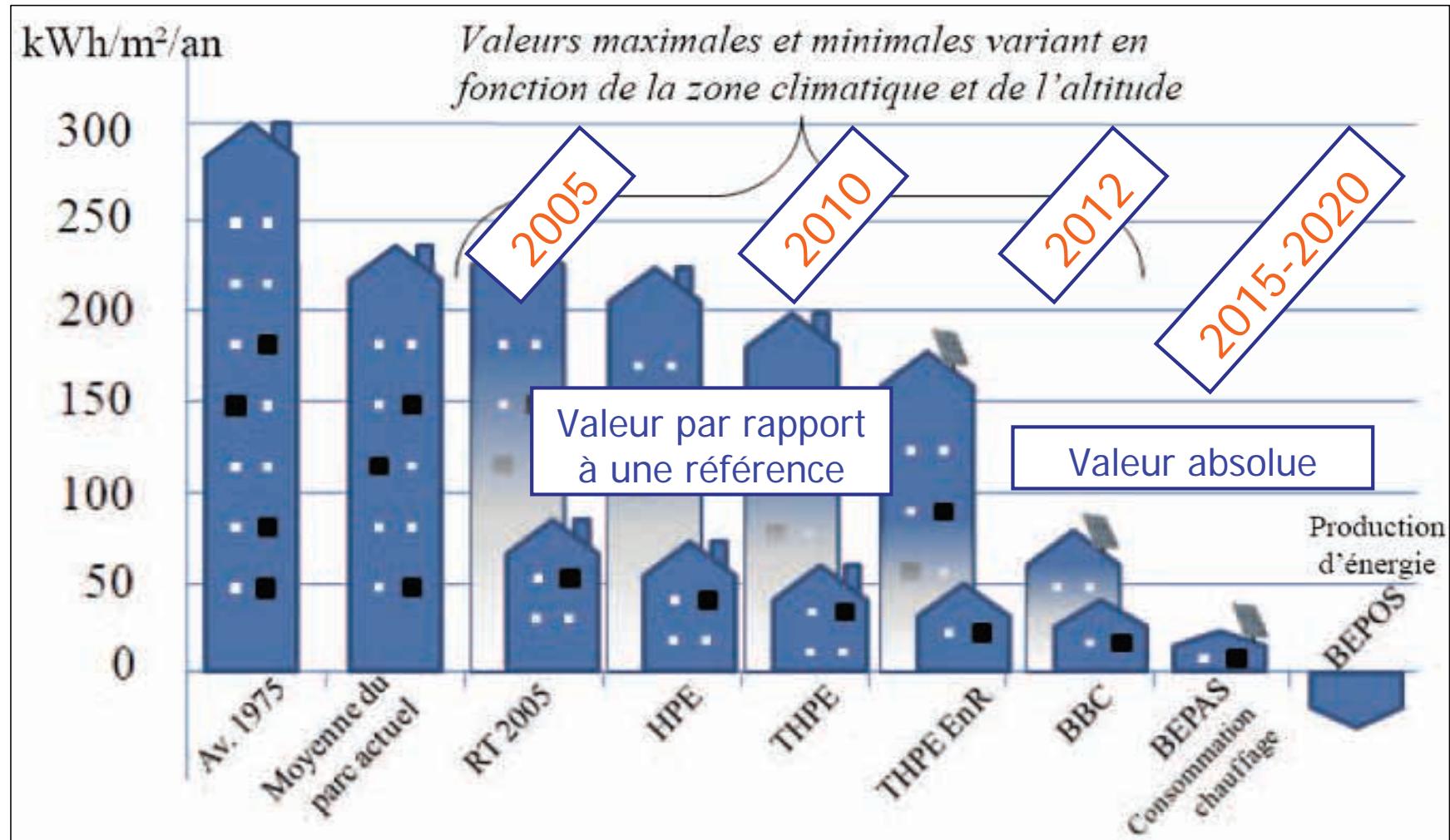
*Assistance programmation  
Atelier du 25 mars 2009*



JNC AGENCE SUD  
paysagistes



# Performance thermique des bâtiments et législation

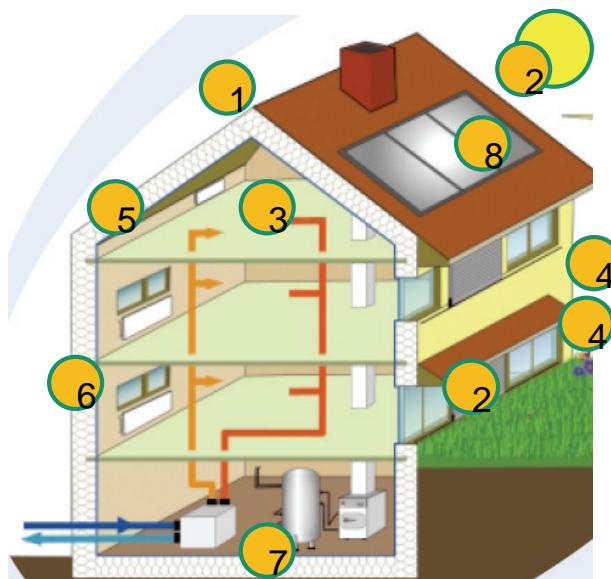


Consommation énergétique des bâtiments en énergie primaire  
(chauffage, froid, production eau chaude sanitaire, ventilation et éclairage sauf

Conclusions : la réglementation évolue rapidement.

Les constructions du lotissement des Rousses devront donc être au niveau BBC  
(bâtiment basse consommation) pour ne pas devenir obsolètes très rapidement

# Les traductions architecturales et constructives



- 1 Compacité, orientation
- 2 Gestion des apports solaires (thermique, éclairage naturel)
- 3 Zonage intérieur
- 4 Confort d'été
- 5 Isolation renforcée
- 6 Ponts thermiques
- 7 Choix des équipements  
Ventilation, chauffage
- 8 Choix de l'énergie  
Bois, solaire thermique et PV

# Traductions architecturales et constructives



Un système artisanal, souple et adaptable, rapide à mettre en œuvre. Faisant appel aux filière locales de matériaux et de savoir faire, il est maîtrisé par la plupart des entreprises. Bonne performance énergétique grâce à l'isolation répartie



**Ossature bois/Isolation répartie**

# Traductions architecturales et constructives



Les parties communes non intégrées amènent plus de compacité et une meilleure performance thermique de la construction.

Aux Rousses, il est nécessaire de fermer ces espaces par une simple paroi (non isolante) pour les protéger de la neige. Cette disposition réduit également le coût de construction

**Escaliers/coursives**

# Traductions architecturales et constructives des règlements



Toitures à deux pans  
mais pente inférieure à  
30 %

Bardage bois à lames  
horizontales sur isolation  
extérieure

Balcon à lames bois  
horizontales

Menuiseries extérieures  
dans le même ton que le  
bardage

Capteurs solaires  
intégrés ?

# Traductions architecturales et constructives des règlements



Toiture à un pan sur le corps principal

Bardage bois à lames horizontales sur isolation extérieure

Menuiseries extérieures dans le même ton que le bardage

Couleurs vives ou agressives ?

## Traductions architecturales et constructives des règlements



Bardage bois à lames horizontales sur isolation extérieure

Structure métallique apparente portant balcon et passée de toiture

## Traductions architecturales et constructives des règlements



Bardage bois à lames verticales sur isolation extérieure

Menuiseries extérieures métalliques

Pares soleil non intégrés

# Affectation des demandes

Actualisée au 30 mars 2009

GLACIS			BATIMENT C
Ouest	C 10 Berthet/Filotti 113m <sup>2</sup>	C 11	Est
	Confirmé		R+3
C 7	C 8	C 9	R+2
C 4 Raby 113m <sup>2</sup>	C 5	C 6	R+1
C1	C2	C3	R/Terrasse Sud
			Garages

GLACIS			BATIMENT B
Ouest	B 10 Kuhni 70-80m <sup>2</sup>	B 11 Bosset 70-80m <sup>2</sup>	Est
	Confirmé		R+3
B 7	B 8	B 9 Barbaud	R+2
B 4 Cretin 63m <sup>2</sup>	B 5	B 6	R+1
B 1	B 2	B 3	R/Terrasse Sud
			Garages

GLACIS			BATIMENT D
Ouest	D 10 M. Grenier	D 11	Est
	Confirmé	Confirmé	R+3
D 7 Buffard	D 8	D 9	R+2
D 4 Maurice	D 5	D 6	R+1
D 1 Confirmé	D 2	D 3 Marguet	R/Terrasse Sud
		Confirmé	Garages

GLACIS			BATIMENT A
Ouest	A 7 Fontanille 120 m <sup>2</sup>	A 8	Est
	Confirmé		R+2
A 4	A 5 Saulcy	A 6	R+1
A 1 Ecarnot 55 m <sup>2</sup>	A 2 Confirmé	A 3	R/Terrasse Sud
			Garages

GLACIS			BATIMENT E
Ouest	E 5 Bourret 140m <sup>2</sup>	E 4	Est
	Confirmé		R+2
E 3 Boffin 116m <sup>2</sup>	E 4		R+1
E 1 Confirmé	E 2 Benoit Lizon 55 m <sup>2</sup>		R/Terrasse Sud
	Confirmé		Garages

**Remarques**  
 M. Grenier souhaite D10/D11 si ascenseur  
 M. Benoit Lizon, demande provisoire. Confirmation dépendante du cout



- Passer du « lotissement de qualité » au quartier soutenable
- **Intégration des principaux enjeux du développement durable**
  - Économie de consommation des sols
  - Optimiser les performances énergétiques (réduction des besoins /valorisation des ressources bio climatique du site)
  - Inciter à l'éco construction
  - Favoriser les déplacements doux
  - Favoriser le lien social par la composition urbaine et la mixité par la diversité des typologies et des catégorie de logements produits
  - Responsabiliser les acteurs sur les phase programmation/conception/construction
- Un processus de projet fondé sur l'adhésion et l'appropriation
- **Des atelier de concertation avec les futurs habitants/constructeurs**
  - Finaliser le projet d'aménagement
  - Affecter les demandes
  - Former les groupes d'auto promoteurs à leur rôle de maître d'ouvrage
  - Finaliser les programmes immobilier
- **L'ensemble des thématiques de l'aménagement urbain mis en débat**
  - L'architecture
  - La construction (l'éco construction)
  - Les performances énergétiques
  - Les coûts (coût d'investissement/coût global)
  - Les espaces publics
  - Les usages
  - Le mode de production du bâti